

## « La mémoire de la guerre d'Algérie. Comment bien refermer la boîte à chagrin ? »

Serge Barcellini, Président général de l'association mémorielle Le Souvenir Français

Paris, le 7 février 2022

Le 27 août 1961, évoquant la guerre d'Algérie, le général de Gaulle confia à Hervé Alphand « il faut nous débarrasser de cette boîte à chagrin où nous engloutissons pour rien nos énergies et qui nous attire toutes sortes de difficultés sur tous les plans. »

Aujourd'hui, certains se souviennent d'abord que la manière gaullienne de terminer cette guerre abandonna aux mains des assassins les harkis et les musulmans qui avaient fait confiance à la France, ainsi que les pieds-noirs au déracinement. Reconnaissons pourtant que la sortie de la « boîte à chagrin » ouvrait un temps de reconquête de la place de la France tant au niveau économique que politique.

Le temps gaullien qui eut le mérite de surfer sur « Les trente glorieuses » fut pour la majorité des Français le temps des jours heureux.

60 ans plus tard, le président Emmanuel Macron a estimé que le temps était venu de purger la « boîte à chagrin » afin d'atteindre la Vérité.

Mais le titre de la commission qui a été mise en place à cet effet à la présidence de la République – Commission mémoire et vérité, pose question car il introduit une confusion entre l'histoire et la mémoire.

Que l'histoire doive tendre à atteindre la vérité, personne ne le conteste, même si le renouvellement régulier de la recherche historique apporte sur de nombreux sujets des éclairages nouveaux. La vérité des historiens d'hier n'est pas toujours celle des historiens d'aujourd'hui qui seront peut-être corrigés demain.

Mais la mémoire doit-elle tendre à la vérité ?  
Beau sujet pour nos futurs bacheliers.

Une vérité qu'à si bien définie le poète mystique persan Djalâl ad-Dîn Rûmî « la vérité est un miroir tombé de la main de Dieu et qui s'est brisé ; chacun en ramasse un fragment et dit que toute la vérité s'y trouve. » ?

Laissons donc aux historiens le rôle de chercher la vérité.

La mémoire quant à elle est le tri de l'histoire au temps présent. Ce tri évolue selon le temps mais aussi en fonction de celui qui trie.

La mémoire lorsqu'elle s'inscrit dans une politique d'Etat n'a qu'un objectif, celui de donner au plus grand nombre de citoyens d'un pays un socle commun dans lequel ils pourront puiser racines.

Dans le discours célèbre sur la Nation qu'il prononça en 1882, Ernest Renan définit le concept d'une politique mémorielle. Retenons en quatre phrases :

- Une Nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses, qui à vrai dire n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est possession en commun d'un riche legs de souvenir (...).

- Un passé héroïque, des grands hommes, de la gloire (j'entends de la véritable), voilà le capital social sur lequel on assoit une idée nationale.

- L'essence d'une Nation est que tous les individus aient beaucoup de choses en commun, et aussi que tous aient oublié bien des choses.

- L'oubli, et je dirai même l'erreur historique, sont des facteurs essentiels de la création d'une Nation, et c'est ainsi que le progrès des études historiques est souvent pour la nationalité un danger.

S'il est aujourd'hui impérativement nécessaire de tenir compte dans nos politiques mémorielles de la diversification des populations de l'hexagone, le maintien d'un socle commun est d'autant plus indispensable.

Une politique mémorielle doit avoir un objectif clair si nous souhaitons qu'elle soit comprise par l'ensemble des Français.

En 1963, le général de Gaulle recevant Jean Sainteny, son ministre des anciens combattants qu'il avait chargé de préparer le programme du 20ème anniversaire de la Libération, refusa la copie. Sainteny proposait de commencer le programme le 6 juin 1964, de Gaulle marginalisa cette date au profit du 2 août et du 15 août.

Le 2 août marquait le 50ème anniversaire du commencement de la Première Guerre mondiale et pour de Gaulle les deux guerres ne pouvaient pas se comprendre l'une sans l'autre, le 15 août marquait le débarquement de Provence auquel participa une majorité de troupes d'origine française dans un amalgame réussi entre des pieds-noirs, des métropolitains et des combattants d'origine musulmane.

Quant au final de cette année mémorielle, de Gaulle le fixa le 19 décembre à l'occasion de la panthéonisation de Jean Moulin.

L'objectif de cette politique mémorielle était clair : donner de la fierté aux Français.

Qu'en est-il du 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie ? La définition en a été confiée à un historien. Dès lors, l'histoire a été découpée en tranches.

Une tranche pour les Français (et les Algériens) engagés pour l'indépendance (hommage à Maurice Audin et à Ali Boumendjel, hommage aux victimes du 17 octobre 1961).

Une tranche pour les harkis qui ont été destinataires d'un pardon et d'une indemnisation.

Une tranche pour les rapatriés dont les deux massacres dont ils furent victimes (la rue d'Isly et Oran) ont été reconnus.

Une tranche enfin pour « les appelés » qui seront rassemblés le 18 octobre prochain pour une cérémonie.

A ce découpage est venu s'ajouter l'annonce de l'ouverture des archives judiciaires avec « 15 ans d'avance ». Chaque historien pourra certainement y trouver ce qu'il cherche.

L'addition de ces différentes tranches fait-elle un tout mémoriel ?

Nous pouvons en douter lorsque nous lisons le rapport de Benjamin Stora qui fait totalement disparaître (à l'exception des combattants musulmans dont la France aurait abandonné la tombe) la référence aux « Morts pour la France ».

La guerre d'Algérie a longtemps été une guerre sans nom. En 2022, elle risque de devenir une simple guerre de décolonisation où la France, et en particulier l'armée française, est responsable de toutes les victimes et de tous les massacres.

Pour qui et pour quoi sont morts les 25.000 soldats envoyés par la France outre-Méditerranée ? Pour rien ?

Le Souvenir Français qui depuis près de 150 ans veille sur la mémoire des Morts pour la France souhaite ardemment que les mois à venir permettent de dégager un objectif clair pour la commémoration du soixantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

La réconciliation avec l'Algérie ? Personne n'y croit. La réconciliation des Français alors !

Pour ce faire, le Souvenir Français, fort de ses 1600 comités, propose l'abandon d'une politique en « tranches » et la mobilisation de toutes les associations – celles de harkis, de rapatriés, des

anciens combattants qui depuis 60 ans œuvrent pour faire vivre cette mémoire et l'enraciner.

Oui, il nous apparaît urgent de revenir à Renan ! Être français, c'est partager une mémoire commune où les pages de lumière sont supérieures aux pages d'ombre. Même sur la terre algérienne.

Dans une démocratie mûre et apaisée, cette mémoire est le résultat de la rencontre entre la société civile et, en particulier, les associations et l'Etat.

Que serait la mémoire de la Shoah sans le rôle déterminant joué par l'association de Serge Klarsfeld « Fils et filles de déportés juifs de France » ? La journée du 11 novembre existerait-elle sans le rôle déterminant joué par les associations d'anciens combattants qui l'imposèrent à l'Etat en 1922 ?

La mémoire dans un pays démocratique n'a jamais été le résultat de la seule rencontre entre des historiens et des politiques. Dans 1984, Georges Orwell souligne le risque induit par les politiques de mémoire gérées par les seuls politiques sans le contre-pouvoir de la société civile « Celui qui a le contrôle du passé a le contrôle du futur. Celui qui a le contrôle du présent a le contrôle du passé ».

Laissons donc aux historiens, l'histoire. Favorisons la construction de la mémoire par la confrontation entre la société civile et le pouvoir.

La mémoire nationale est un bien trop précieux pour être débitée en tranches. Pour une politique mémorielle relative à la guerre d'Algérie, offrons donc la conclusion à Ernest Renan : « La Souffrance en commun unit plus que la joie ! En fait de souvenirs nationaux, les deuils valent mieux que les triomphes, car ils imposent des devoirs, ils commandent l'effort en commun. »

*Serge Barcellini, Président général de l'association mémorielle Le Souvenir Français*